



EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance : 30 septembre 2024

Présidence : Monsieur Cédric Longchamp

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,
Vu le préavis de la Municipalité n° 35/2024 concernant l'arrêté d'imposition 2025,
Où le rapport de la commission de gestion et finance,

DECIDE :

1. **d'adopter** l'arrêté d'imposition pour l'année 2025 tel que présenté par la Municipalité et annexé au préavis ;
2. **de fixer** la durée du nouvel arrêté d'imposition à un an, soit pour l'année 2025 ;
3. **d'autoriser** la Municipalité à soumettre ledit arrêté d'imposition au Conseil d'Etat pour approbation.

Ainsi délibéré en séance du 30 septembre 2024.

Le président :


Cédric Longchamp



La secrétaire :


Laureen Pittet